



Augmentation de la pension alimentaire et modification des DVH

Par nounours75

Bonjour,

Divorcé depuis 2005, résidant sur Paris, mon ex-épouse partie résider dans les Deux-Sèvres jusqu'en juillet 2007 et depuis dans les Bouches du Rhône . Nous avons 3 enfants âgés de 13 à 18 ans. Nous avons l'autorité parentale conjointe. Elle en a la garde, et moi un droit de visite et d'hébergement qui n'à jamais été modifié. Elle vient de faire une requête pour augmenter la pension alimentaire et changer les DVH.

Je sais qu'elle est déclarée mère isolée avec 4 enfants auprès de la CAF (alors que le père de son dernier enfant vit avec eux).

Pour ce qui est des impôts je ne sais pas.

Elle a déjà fait des faux et usage de faux(plainte avait été déposée , classée sans suite au motif : "insuffisamment caractérisée") , j'ai peur qu'elle recommence lors de cette procédure.

Est ce qu'il existe un moyen de savoir comment elle s'est déclarée auprès des impôts?

Est ce que je peux faire valoir qu'elle vit avec quelqu'un et qu'elle a fait une fausse déclaration auprès de la CAF.

Bref quel sont mes recours ?

Merci.